



PISCINE INTERCOMMUNALE
2, Route de l'Octogone – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Club Nautique de l'Ouest

SECTION :
PLONGEE SOUS-MARINE / APNEE

Aigremont – Chambourcy – Le Pecq – Le Vésinet – Mareil - Marly – Marly le Roi – Saint Germain en Laye

F.F.E.S.S.M. n° 07-78-0139

Site internet : www.cnoplongee.fr

SAISON 2017 - 2018

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE "INDIVIDUELLE ACCIDENT" OBLIGATOIRE

Cette assurance est obligatoire lors de l'entraînement en piscine, en fosses et lors des sorties et toutes autres activités organisées par le Club au titre de sa vocation d'école de plongée.

L'assurance incluse dans le prix de votre licence F.F.E.S.S.M. est une couverture en Responsabilité Civile (R.C.) ,c'est-à-dire qu'elle ne couvre que les dommages causés à un tiers.

Cette assurance ne couvre donc pas les dommages dont vous pouvez être victime à titre personnel, d'ou la nécessité d'être couvert par **une assurance complémentaire "individuelle accident"**.

Si vous ne possédez pas une assurance individuelle accident couvrant la pratique de la plongée sous marine en scaphandre autonome (se renseigner auprès de votre assureur), plusieurs choix s'offrent à vous :

1 - Proposition FFESSM via LAFONT (www.cabinet-lafont.com)

Il existe six catégories d'assurance complémentaire (nous vous conseillons de prendre connaissance des garanties pour choisir en fonction de vos besoins) aux tarifs suivants :

Loisir 1 :	20 €	Loisir 2 :	25 €	Loisir 3 :	42 €
Loisir top 1 :	39 €	Loisir top 2 :	50 €	Loisir top 3 :	83 €

Si vous choisissez une de ces options, Le club se charge de la souscrire pour vous, le coût s'ajoutant au montant de l'adhésion.

2 -Vous choisissez de souscrire vous-même une couverture via un autre organisme

Dans ce cas il vous sera demandé de nous remettre une attestation.

Vous pouvez par exemple, souscrire une assurance auprès de DAN Europe (www.daneurope.org) en prenant directement contact sur leur site.

RECOMMANDATIONS COMPLEMENTAIRES : Nous vous conseillons d'informer votre assureur de la pratique de la plongée sous-marine en scaphandre, surtout si vous avez des prêts immobiliers.

INSCRIVEZ VOS NOM & PRENOM :

Je choisis l'assurance complémentaire FFESSM LAFONT :
(entourer la catégorie choisie)

LOISIR 1 20,00 €	LOISIR 2 25,00 €	LOISIR 3 42,00 €
LOISIR TOP 1 39,00 €	LOISIR TOP 2 50,00 €	LOISIR TOP 3 83,00 €

J'ai souscrit une assurance auprès de :

Fournir une copie du contrat dans les 15 jours qui suivent l'inscription. Dans le cas contraire, l'assurance complémentaire Loisir 1 (20 €) sera souscrite et le chèque encaissé.

Date :

Signature :

Attestation reçue le :